

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 17 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12/09/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 12/09/2024.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique

Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : M. GODREAU Bruno

2024/084 – Journée " mobilité douce et solidarités " du 28/09/2024 - Plan de financement prévisionnel actualisé - modification délibération n° 2024/066 du 25 juin 2024

Vu la délibération n° 2024/066 en date du 25 juin 2024 décidant d'organiser une journée mobilité douce et solidarités" le 28 septembre 2024 ;

Vu l'évolution des dépenses à engager pour l'organisation de la journée mobilité du 28 septembre 2024 ;

Vu le coût prévisionnel de cette opération actualisé au 13 septembre 2024 s'élevant à 4 741.25 € TTC ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de modifier la délibération n° 2024/066 du 25 janvier 2024 comme suit :

- d'organiser une journée "mobilité douce et solidarités" le 28 septembre 2024 comme définie ci-dessus et dont le montant estimatif de la dépense totale s'élève à 4 741.25 € toutes taxes comprises, répartie comme suit ;

Libellé des postes de dépenses	Montant des dépenses (TTC)
Location vélo smoothie	674.28 euros
Association culture du cœur	565,00 euros
Location triporteur et transport	480.00 euros
Frais de déplacement	200,00 euros
Communication : réalisation, diffusion plaquettes et affiches	963.17 euros
Presse	

Achats pour vélo smoothie, bouteilles d'eau	500,00 euros
Lots / cadeaux	1 258.80 euros
Imprévus	100.00 € euros
TOTAL des dépenses	4 741.25 euros

- d'approuver le plan de financement ci-après :

LIBELLE	MONTANT DEPENSES TTC	MONTANT RECETTES
Dépenses	4 741.25 €	
Recettes		
AG2 R La Mondiale (62.49 %)		3 000,00 €
MSA (17,51%)		793.00 €
Sous-total		3 793.00 €
Commune (20 %)		948.25 €
TOTAL	4 741.25 €	4 741.25 €

- de solliciter une subvention auprès de la MSA d'un montant de 793.00 €.

Les autres termes de la délibération n° 2024/066 en date du 25 juin 2024 sont inchangés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 23/09/2024
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. GODREAU Bruno